

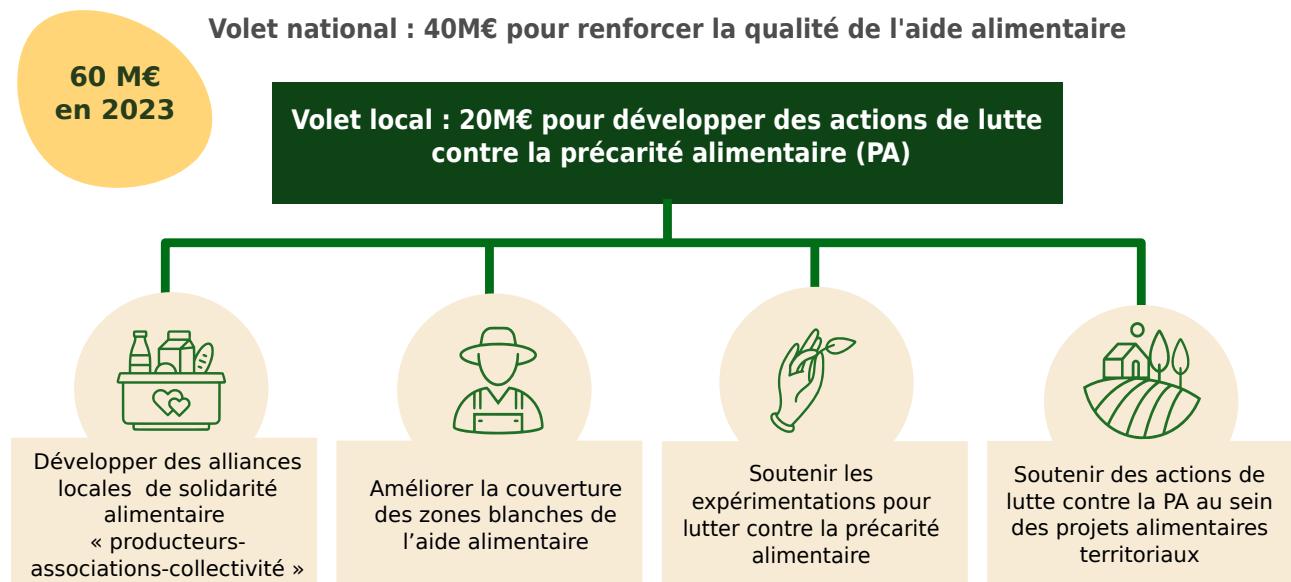
Enquête étudiante sur la précarité alimentaire dans la communauté de communes Périgord-Limousin

La lutte contre la précarité alimentaire est un sujet à la fois sensible et complexe. Assurer l'accès à une alimentation locale et saine pour le plus grand nombre constitue un défi majeur pour nos territoires auquel le Périgord n'échappe pas. Le nombre de personnes en situation de précarité alimentaire ne cesse de croître, en particulier depuis l'épidémie de Covid-19. Face à ce constat, les acteurs·rices de terrain se mobilisent pour enrayer cette hausse et pour favoriser un accès digne à une alimentation durable, locale et de qualité pour les plus précaires.

Genèse d'une action locale sur la précarité alimentaire

L'appel à projet « Mieux Manger Pour Tous »

« Mieux Manger Pour tous » est un appel à projets national qui vise à la création et au soutien de dispositifs de lutte contre la précarité alimentaire. Le programme, qui s'inscrit dans la continuité de la loi EGAlim, a plusieurs objectifs (cf. schéma).



En réponse à cet appel à projets, la Communauté de communes du Périgord-Limousin a proposé en 2024 le Plan Alimentaire Local (PAL).

Le Plan Alimentaire Local (PAL)

Le PAL est une démarche expérimentale qui vise à élaborer et mettre en œuvre des actions pour réduire les situations de précarité alimentaire sur le territoire. Le PAL est porté par le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Périgord-Limousin, en s'appuyant sur un ensemble d'acteur·rices du territoire. Il permettra de coordonner l'ensemble des initiatives locales en matière de lutte contre la précarité alimentaire, afin de proposer des actions pour améliorer et garantir un accès digne pour tous·tes à une alimentation de qualité. En somme, la finalité de cette démarche est de réduire les situations de précarité alimentaire sur le territoire périgourdin en engageant des actions concrètes, coordonnées et cohérentes entre tous·tes les partenaires impliqué·es dans la démarche.

Le PAL s'appuie sur la richesse du territoire et de son maillage d'initiatives pour mutualiser les forces en présence ainsi que leur impact à l'échelle de l'intercommunalité.

Le Projet Alimentaire Territorial (PAT)

Le Projet Alimentaire Territorial du PNR Périgord-Limousin existe depuis 2017. Il s'agit d'une démarche de terrain, volontaire et collective dont l'objectif est de relocaliser l'agriculture et l'alimentation dans les territoires.

Le PAT soutient donc l'installation d'agriculteur·rices, la mise en place de circuits courts et l'utilisation de produits locaux dans les cantines. Ses actions ciblent trois principales problématiques : le développement de l'autonomie des gestionnaires de restaurants collectifs ; le développement de l'accessibilité aux produits locaux de qualité, pour les particuliers et pour la restauration collective ; la reconnexion de la jeunesse avec l'alimentation.

Le PAL et le PAT, tout en ayant des périmètres d'action différents, sont unis dans leur volonté de mieux relier la production agricole locale aux consommateur·rices et de répondre aux problématiques locales de précarité alimentaire.

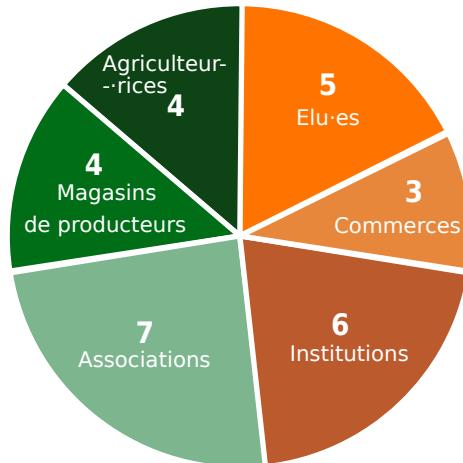
Contributions des étudiant.es de l'Université de Limoges

La promotion du master 1 Géographie Développement Alternatif des Territoires Ressources et Justice Environnementales de l'Université de Limoges a mené un projet tutoré autour de la précarité alimentaire dans la communauté de communes Périgord-Limousin.

Ce projet étudiant est réalisé en partenariat avec le **Parc Naturel Régional Périgord-Limousin** et le **Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de la communauté de communes Périgord-Limousin**.

L'objectif pour les étudiant.es est de réaliser un état des lieux des initiatives ainsi qu'une cartographie des acteur·rices se mobilisant pour lutter contre la précarité alimentaire.

Ce projet s'inscrit dans le programme de recherche régional **SEREALINA** (Sécurité et Résilience Alimentaire en Nouvelle Aquitaine) réunissant une quarantaine de chercheur·ses en sciences sociales de la région Nouvelle-Aquitaine.



Nous avons réalisé 29 entretiens semi-directifs afin de pouvoir constituer un corpus de données. Nous avons rencontré des élu·es, des associations, des partenaires institutionnels, des commerçant·es et des producteur·rices.

Les entretiens ont permis d'interroger les différent·es acteur·rices de l'alimentation, de l'amont à l'aval, dans le but de couvrir le plus possible le sujet de la précarité alimentaire. Ces entretiens ont permis de dresser un diagnostic des actions et initiatives existantes ainsi que des besoins sur le territoire.

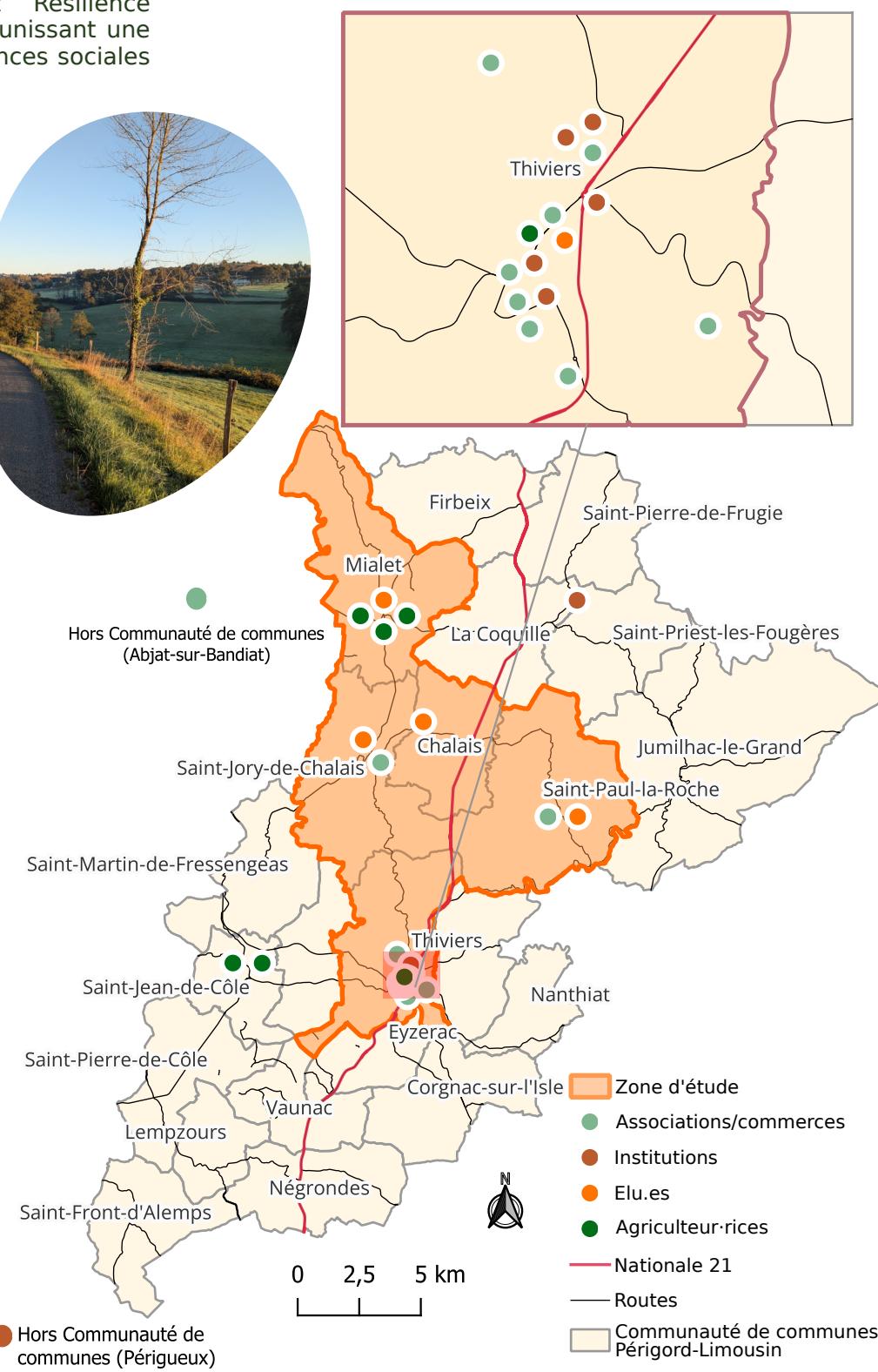
Afin de présenter un travail qualitatif tout en tenant compte de la contrainte imposée par le temps de nos trois jours de terrain, nous avons fait le choix de nous concentrer sur le recueil de la parole des acteur·rices de l'aide alimentaire. Le recueil de la parole des bénéficiaires serait un complément utile de ce travail.

Terrain d'étude

Nous nous sommes rendu.es dans la communauté de communes Périgord-Limousin du 21 au 24 octobre 2024. Ces 3 jours de terrain nous ont permis de parcourir les 5 communes sélectionnées dans notre étude afin d'interroger les différents acteur·rices autour de la précarité alimentaire.

Les communes retenues pour l'enquête sont celles de : Thiviers, Chalais, Saint-Jory-de-Chalais, Mialet et Saint-Paul-La-Roche. Notre terrain d'étude s'étend donc sur une superficie de 155 km² pour 5 000 habitant.es.

La carte ci-dessous représente la répartition des différents acteur·rices rencontré.es pendant les 3 jours de terrain, selon qu'ils soient élu·es, producteur·rices, commerçant·es, membres d'associations ou partenaires institutionnels.





L'objectif de notre projet était de réaliser un état des lieux de la lutte contre la précarité alimentaire sur le territoire de la communauté de communes Périgord-Limousin, d'en identifier les limites et les leviers. Ce livrable vise ainsi à présenter de manière synthétique les principaux résultats obtenus à partir de l'analyse de notre territoire d'étude, tout en évaluant la potentielle transposition des constats issus de la littérature scientifique à ce contexte spécifique.

Les faits saillants des connaissances sur la précarité alimentaire

Le concept de la précarité alimentaire s'ancre dans la notion plus large de précarité socio-économique, qui se caractérise par une instabilité empêchant les individus de se projeter financièrement et socialement. La précarité alimentaire se distingue de l'insécurité alimentaire, qui se réfère à l'incapacité d'accéder à une alimentation suffisante en termes de quantité et de nutrition (1).

Des causes multiples

La précarité alimentaire intègre des dimensions économiques, sociales, politiques et culturelles. Elle ne se résume pas uniquement à manquer d'argent pour acheter de la nourriture mais est liée à de nombreux facteurs tant à l'échelle individuelle (conditions de vie, revenus, habitudes alimentaires) qu'à l'échelle territoriale (politiques publiques d'aménagement du territoires, actions en matière de commerces, de production locale, de mobilité). Ces facteurs sont à l'origine et alimentent des inégalités et font que certaines personnes ont plus de difficultés que d'autres à bien manger. Ce phénomène reflète également un manque de durabilité des systèmes alimentaires actuels et interroge leur nécessaire transformation.

Un phénomène en hausse

A l'échelle nationale, le phénomène est en hausse, notamment à cause du contexte d'inflation, et 16% des Français·es étaient touché·es en 2022. Les populations les plus concernées sont les retraité·es, les familles monoparentales et les personnes vivant avec des minima sociaux, mais les études pointent une diversification des profils, avec notamment une surreprésentation femmes et des étudiant·es. Les difficultés d'alimentation sont souvent cumulées avec d'autres problématiques, en particulier de santé ou de logement.

Les campagnes aussi sont concernées

La précarité alimentaire est souvent associée aux milieux urbains. Pourtant, cette problématique touche également les territoires ruraux, où elle est moins connue et peu étudiée. Plus diffuse et souvent sous-estimée, voire invisibilisée, la prise en charge peut donc être plus difficile. Les recherches menées sur ce sujet montrent que les populations rurales touchées par la précarité alimentaire, et plus largement par la pauvreté (2), sont hétérogènes : comme à l'échelle nationale, les personnes à faibles revenus, les familles monoparentales et les retraité·es sont parmi les plus touché·es. De façon paradoxale, les agriculteur·trices peuvent également souffrir de précarité alimentaire. Malgré leur rôle de producteur·trices, certain.es d'entre eux peinent à accéder à une alimentation de qualité en raison de l'isolement social, des faibles ressources économiques, de la lourdeur de la charge de travail et d'une diminution de l'autoproduction (3).

Des réponses limitées

Les réponses autour de la précarité alimentaire sont, en France, traditionnellement centrées autour de l'aide alimentaire. Ces structures ont un rôle crucial, permettant l'accès à une alimentation gratuite ou à bas coût. Elles sont pourtant confrontées à plusieurs obstacles : une hausse de la demande, une crise du bénévolat et une diminution des financements. Cette situation limite leur capacité à répondre aux besoins croissants et diversifiés des populations vulnérables (4). L'aide alimentaire se révèle par ailleurs une solution peu efficace à long terme, notamment dans une perspective d'insertion sociale des bénéficiaires.

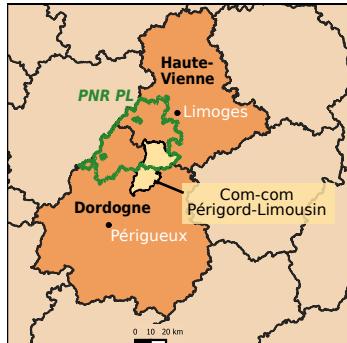
Sources, pour aller plus loin...

(1)(4)Alarcon, M. Corade, N. (2024). La précarité alimentaire : notions, enjeux et réponses apportées à l'échelle des territoires, *PQN-A*, www.pqn-a.fr

(2) Pagès, A. (2015). Pauvreté et précarités en milieu rural Retour sur expérience et essai de mise en perspective. *Pour*, 225(1), 35-40. <https://doi.org/10.3917/pour.225.0035>.

(3) Paturel, D., Marajo-Petitzon, É. et Chiffolleau, Y. (2015). La précarité alimentaire des agriculteurs. *Pour*, 225(1), 77-81. <https://doi.org/10.3917/pour.225.0077>.

Diagnostic territorial : un territoire agricole touché par la précarité



14 028 hab

3,4% de la population départementale

28 hab/km²

faible densité



6,1%

part des actif·ves agricoles supérieure à la moyenne départementale (3%)



18,9%

un taux de pauvreté supérieur aux moyennes départementale (16,6%) et régionale (13,8%)

Chiffres-clés



42,2%

part des habitant·es de plus de 60 ans



42,1%

part des retraité·es



37,5%

part des ménages d'une personne



12,7%

part des familles monoparentales

Ces caractéristiques de la population locale révèlent la présence de nombreuses populations fragiles, souvent confrontées à des difficultés socio-économiques.

La Dordogne est un territoire rural se caractérisant par un habitat plutôt dispersé (densité de 28 habitant·es par km²). Le département a une forte vocation agricole et un réel potentiel nourricier. Preuve en est, la filière agroalimentaire représente la 2ème activité économique après le tourisme sur le territoire. En 2020, 6 300 exploitations maillent le territoire de la Dordogne.

Bien que le territoire dispose d'un potentiel nourricier significatif, un paradoxe persiste : la précarité alimentaire affecte ces populations, soulignant des inégalités d'accès à une alimentation de qualité.

Les facteurs de la précarité alimentaire en Périgord-Limousin selon les acteur.rices rencontré.es

Les acteur·rices rencontré·es ont évoqué plusieurs facteurs contribuant à la précarité alimentaire.

Facteurs économiques

Le facteur le plus souvent évoqué est sans surprise la dimension économique. Les interrogé·es nous parlent ainsi des petits revenus, souvent amputés par d'autres dépenses, où l'alimentation devient secondaire, voire une variable d'ajustement.

« Ils ont des tous petits budgets qui se réduisent de plus en plus, puisqu'il y a de plus en plus de frais » (association).

« Nous on a de la chance, en campagne ce n'est pas encore excessif, mais je pense que (...) ce n'est pas pas évident. Et on se sait que, de façon générale, ce budget bouffe, c'est toujours un peu le dernier » (association).

Enfin, la hausse des prix des denrées alimentaires et de l'énergie a rendu d'autant plus difficile l'accès à la nourriture de qualité.

Equipements et compétences

Plusieurs interrogé·es nous parlent ensuite de difficultés éprouvées par les personnes en situation de précarité pour cuisiner, notamment car certain·es ne sont pas équipé·es en matériel ou car le temps leur manque.

« Ce qu'on a remarqué, c'est qu'il y a aussi un problème technique. Ils [les personnes en précarité] n'avaient pas dans leur cuisine des choses utiles pour faire à manger » (association).

De plus, le manque de compétences numériques peut freiner l'accès aux ressources en ligne comme les recettes ou achats en ligne. Un·e commerçant·e évoque aussi les habitudes alimentaires, certaines personnes ont tendance à « **aller vers des produits qui sont moins chers** », souvent transformés ou de moindre qualité.

Santé

La santé est aussi évoquée par certain·es enquêté·es, avec une hausse de bénéficiaires concernés par des soucis de santé, notamment psychiques.

« On a des publics extrêmement carencés sur le plan personnel, en souffrance psychique. (...) Ce sont des êtres humains qui ont été cassés par la vie, par leur histoire et qui ne vont pas être en capacités à prendre soin d'eux même. Ce n'est pas par souhait qu'ils ne veulent pas cuisiner, pour beaucoup d'entre eux c'est parce qu'ils ne peuvent pas prendre soin d'eux » (institution).

Isolement géographique et social

L'isolement est aussi mentionné régulièrement comme un facteur de précarité alimentaire. Il relève d'un éloignement géographique qui entraîne une difficulté d'accès aux commerces, ainsi qu'aux acteur·rices de proximité.

« On a aussi des populations qui ont passé leur vie ici. C'est une population rurale, des agriculteurs, des gens qui étaient ouvriers, mais avec des salaires au SMIC. Et qui se retrouvent avec des petites retraites. Avec des difficultés, isolées en campagne un peu loin. Il faut un véhicule, ils viennent une fois par semaine faire leurs courses, mais ils vivent chichement, on va dire. » (élu·es).

Pour les bénéficiaires de chèques alimentaires, le phénomène est amplifié : car seuls certains magasins les acceptent. L'éloignement géographique peut accroître l'isolement social, notamment chez certains profils comme les familles monoparentales, les personnes âgées ou celles en rupture d'emploi. Le manque de lien social se traduirait en manque d'information, concernant les réseaux d'aide ou les alternatives alimentaires locales. Les effets de la pandémie de COVID-19 sur les liens sociaux et sur l'isolement sont par ailleurs encore présents

« Pour certaines personnes, la Covid, ça a été un isolement supplémentaire. Il y en a qui ne sont pas ressortis de cet isolement » (association).

Précarité et jugement

Pour les interrogé·es, les personnes peuvent éprouver un sentiment de honte lié à leur situation de précarité ou craignent d'être jugées lorsqu'elles sollicitent des services. Ce phénomène semble particulièrement marqué dans les zones rurales, où les liens d'interconnaissance sont souvent nombreux (Pagès, 2015).

Ainsi, un membre d'association décrit des postures parfois peu accueillantes au sein de certaines associations d'aide alimentaire, entraînant un sentiment d' « **humiliation** » chez les bénéficiaires.

« Plusieurs personnes qui m'ont dit : Je me suis vraiment trop senti humilié, je me respecte et j'ai pas envie d'y retourner. (...) Ils ont dit non, je peux pas c'est ... ils sont pas cool. Donc j'y retourne pas, parce que j'ai pas envie de me faire humilier à nouveau » (association).

Le poids des modes de vie ?

Quelques personnes interrogées lient la précarité alimentaire à nos modes de vie. Un interrogé nous dit : « **c'est le défaut de la société de consommation, bien se nourrir c'est le caddie plein de tout et n'importe quoi** ». Une vie entraînant des choix alimentaires peu équilibrés, tels que les plats cuisinés industriels le midi. Un membre d'association parle de choix financiers orientés vers d'autres biens qu'il considère non essentiels, comme des téléphones coûteux. Toutefois, un·e salariée·e d'un organisme local nuance en rappelant le budget maigre des personnes en situation de précarité : « **il y [en] a un peu [pour] l'électricité, le téléphone, tu n'as pas pour manger** ». Un·e autre membre d'association parle même d'un manque « **d'envie** » pour certaines personnes qui ne chercheraient pas à accéder aux aides.

Ce dernier élément ne semble pas être abordé par les chercheur·ses travaillant sur la précarité alimentaire. Ces discours sont stigmatisants et relèvent davantage de préjugés : comme souligné par les chercheur·ses, le non-recours aux aides relève surtout d'un manque de connaissance. De plus, en réduisant la précarité alimentaire à des choix financiers, ils ignorent les causes complexes de la situation.

Des profils diversifiés et évolutifs

L'analyse des données de terrain nous montre que la précarité alimentaire concerne des profils variés. Selon les différent.es acteur.trices rencontré·es, les profils répertoriés ont chacun des spécificités.



Les **familles monoparentales** sont parmi les plus représentées selon la quasi-totalité des enquêté·es. Cela concerne notamment les jeunes femmes avec enfants : la fragilité sociale, financière, émotionnelle rend ce profil particulièrement vulnérable. Une recherche sur la précarité alimentaire en Creuse (Giustiniani 2023) faisait ce même constat et c'est d'ailleurs ce que nous dit un élu : « **Ce sont essentiellement des femmes seules avec des petits, qui sont débordées par la situation, qui ne font pas les démarches, qu'il faut accompagner, assistante sociale, bons d'alimentation** ».



Les agriculteur·rices

En raison de leur charge de travail et de faibles revenus, les agriculteur·rices peinent à dégager du temps et des moyens économiques consacrés à l'autoproduction ou à une alimentation de qualité. En France, ils et elles consacrent la plus large part de leur budget (18,9 %) à l'alimentation (5). Ceci s'expliquerait par une réduction de l'autoconsommation, passée d'un tiers à 16% de leur alimentation entre les années 1970 et 2015 (6). Parallèlement, une augmentation de la fréquentation des grandes et moyennes surfaces est observée (7). Ce constat est partagé par un·e élu·e du territoire. Cette précarité reste souvent invisible chez les actifs·ves, contrairement aux retraité·es qui sont davantage identifié·es par les travailleurs sociaux. Un·e travailleur·se social observe que les agriculteur·rices consultent rarement avant que leur situation ne soit critique, préférant l'entraide familiale ou le salaire du ou de la conjoint·e pour faire face. Ils redoutent la stigmatisation et évitent souvent les recours à l'aide alimentaire, par fierté ou par désir de ne pas être perçus comme assisté·es.

Une accumulation de facteurs

Les recherches sur la précarité alimentaire montrent également que, aux différents facteurs de la précarité alimentaire évoqués ici, il faut ajouter le manque de financement et l'absence de politiques publiques adaptées.

De plus, l'ensemble de ces facteurs sont souvent cumulés et imbriqués entre eux, ce qui renforce les inégalités sociales et contribue à une vulnérabilité accrue des personnes en situation de précarité.



Les **personnes âgées** sont également parmi les profils les plus touchés par la précarité alimentaire : à l'échelle nationale, le rapport du CREDOC explique que 24% des personnes de 50 à 69 ans déclarent « ne pas manger toujours ce qu'ils souhaiteraient ». Dans la communauté de communes Périgord-Limousin, la précarité alimentaire des personnes de plus de 50 ans est également évoquée : ce sont des couples ou des personnes seules qui, déjà avant l'âge de la retraite avaient des revenus faibles ou précaires. Parmi elles, certain·es retraité·es agricoles ou ouvrier·ères qui bénéficient d'une retraite insuffisante par rapport aux charges quotidiennes.

« **Ce n'est pas évident d'avouer qu'à 65 ans, ils n'ont plus de quoi se nourrir (...). C'est une population vraiment à risque** » (association).

« **Il faut savoir qu'il y a des retraités qui ont combien ? Même pas 200 euros par mois. Oui, parce qu'on est beaucoup en milieu agricole...**

Tu veux faire quoi avec 200 euros de retraite ? » (association).



Les jeunes, dans la tranche d'âge de 15 à 30 ans, ayant des faibles revenus ou en recherche d'emploi sont aussi un public évoqué. Certains jeunes ont des situations professionnelles stables mais leur salaire se révèle insuffisant face aux charges économiques, ce qui les rend vulnérables et explique leur recours aux aides sociales. C'est ce que nous confie une association de lutte contre la précarité lorsqu'elle déclare : « **Nous avons un gamin seul maintenant, en difficulté dans un logement qui est trop grand pour lui, et que forcément Périgord Habitat veut mettre à la porte, mais c'est la trêve hivernale, donc je pense qu'il va être sauvé par ça** ». Comme pour les agriculteur·rices, ce public peut être difficile à appréhender : certain·es acteur·rices relèvent un sentiment de honte chez les jeunes, qui par peur de stigmatisation adoptent des stratégies d'évitement. Par exemple, un·e élue nous révèle que des jeunes préfèrent ne pas solliciter de l'aide dans leur commune de résidence, et se déplacent à Thiviers, où ils et elles peuvent être relativement anonymes. Pour d'autres, la difficulté à toucher les jeunes en situation de précarité relève de situations psychologiques difficiles.

« Ce que j'ai identifié comme étant le plus grand frein, à la fois pour que les jeunes viennent vers [nom de la structure] mais aussi une fois qu'ils sont ici, pour qu'ils viennent aux ateliers, pour qu'ils aillent vers l'emploi, etc., c'est qu'il y a énormément d'anxiété. On observe beaucoup de dépression et d'anxiété. (...) En ayant parlé avec plein de jeunes différents, parce qu'on s'est quand même beaucoup rapprochés, il y a déjà l'incertitude de ce qu'on fait dans notre vie. » (association)

Un·e jeune bénéficiaire à Thiviers appuie cette idée en expliquant qu'en tant que jeune en difficulté, on développe le sentiment d'être moins productif pour la société, et parfois un manque de confiance en soi, ce qui peut impacter mentalement.

(5) Caillavet F., Darmon N., Dubois C., Gomy C., Kabeche D., Paturel D., Perignon M., (2021). Vers une sécurité alimentaire durable : enjeux, initiatives et principes directeurs. *Terra Nova*.

(6) voir ref (2) p3

(7) Gomy C., Saïdi-Kabeche D., Darmon N., (2020). La crise du Covid-19 met en lumière la nécessaire remise en cause de l'aide alimentaire. *The Conversation*, 29 juin 2020.

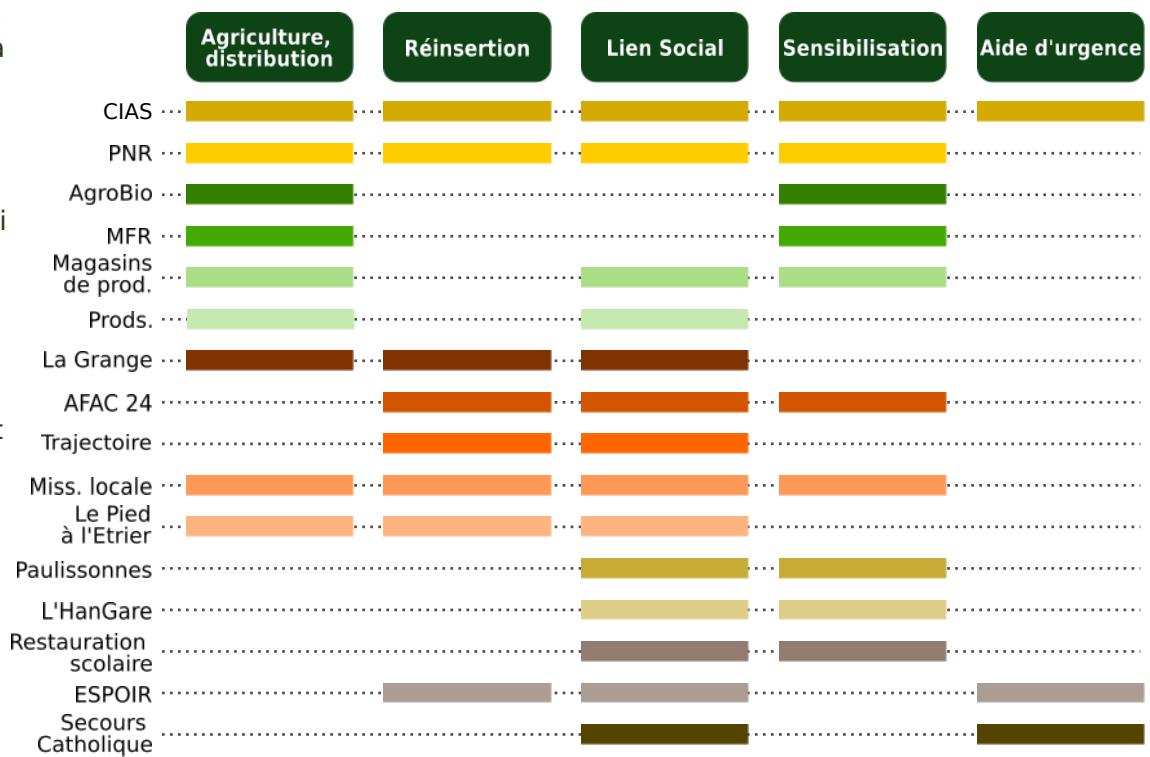
Une pluralité d'initiatives

Dans le cadre de la lutte contre la précarité alimentaire, diverses structures présentes sur le territoire ont pour objectif de venir en aide aux personnes touchées.

Elles peuvent recouvrir un ou plusieurs facteurs de la précarité alimentaire tels que : des difficultés économiques, un isolement social ou des habitudes alimentaires qui peuvent nuire à la santé des consommateur·rices.

Nous avons identifié cinq approches dans leurs actions, qui se distinguent entre elles par les modalités d'aide, par la temporalité, par les objectifs visés.

Ci-contre, une vue de synthèse des approches mobilisées par les initiatives enquêtées.



Un nouveau public a été identifié après le COVID 19 : des personnes (jeunes, jeunes couples mais également personnes plus âgées) qui, motivé·es par la recherche d'un cadre de vie agréable, couplé à des coûts réduits du logement, se sont installé·es sur le territoire.

Une partie de ces populations est fragile car elle peut être confrontée à une difficulté pour accéder à un emploi. Cela tient parfois, selon une assistante sociale, au décalage entre les offres d'emploi disponibles sur le territoire d'une part, et les formations et aspirations professionnelles de ces nouveaux·elles habitant·es d'autres part.

« Nous avons des populations qui sont un petit peu en marge, en rupture d'emploi, mais donc on a des loyers qui sont quand même accessibles » (institution).

Sources, pour aller plus loin...



Aide alimentaire d'urgence

Lorsqu'une personne ou un ménage rencontre des difficultés financières importantes, l'enjeu est de lui garantir un accès à de la nourriture (insécurité alimentaire), si possible de qualité (précarité alimentaire). Les différentes structures octroyant des aides alimentaires d'urgence ne répondent pas toutes aux mêmes types de demandes.

Ces associations, comme Les Restos du Cœur, sont sollicitées lors de difficultés passagères et délivrent des denrées alimentaires (entre autres) sans demande de justificatifs. On retrouve dans ce type de donations (ou « aides sociales directes »), les colis alimentaires ou les portages de repas. Les aides d'urgences permettent aux demandeur·ses de compenser leurs difficultés temporaires, mais l'enjeu est de privilégier la mise en place de solutions à plus long terme, en agissant directement sur les causes des difficultés éprouvées.

« Il y a quelques années on donnait des bons alimentaires(...) Mais maintenant on nous demande plutôt de ne pas donner de l'argent, (...) ils viendraient tous les 15 jours, et ce n'est pas possible. Maintenant on essaye de les accompagner. S'ils veulent faire quelque chose, on les accompagne sur un projet, on a même payé des études à une jeune femme » (association).

C'est l'approche adoptée par exemple par l'association Espoir ou par le CIAS, qui mettent à disposition des bénéficiaires un certain nombre de bons par an, permettant de répondre aux besoins alimentaires des personnes précaires. Les bons sont censés faire office d'aide ponctuelle et sont ainsi plafonnés, bien que les personnes accompagnées reviennent de manière récurrente.



Réinsertion

La précarité alimentaire peut s'expliquer en raison de plusieurs facteurs qui ne sont pas directement liés à l'alimentation. Les personnes qui sont éloignées de l'emploi sont touchées. Ainsi, des initiatives en faveur de leur réinsertion peuvent permettre une meilleure intégration sociale et des revenus décents pour se nourrir sainement. Nous avons interrogé quatre structures qui répondent à ces problématiques : l'AFAC 24, la Mission Locale, Le Pied à l'Etrier et Trajectoire. Ces associations proposent des actions favorisant la réinsertion socio-professionnelle de deux manières différentes, et à des publics également hétérogènes.

La Mission Locale et l'association Trajectoire accompagnent à la recherche d'emploi : « **Trajectoire est une association qui gère le dispositif PLIE, le plan local d'insertion et de l'emploi. Donc on reçoit des demandeurs d'emploi de longue durée [...] c'est-à-dire inscrits de plus d'un an à France Travail, et qui ont des difficultés justement à retourner à l'emploi.** » (association).

Deux autres structures proposent des chantiers de réinsertion permettant un véritable apprentissage. C'est le cas de l'AFAC 24 qui a un atelier d'ébénisterie, de loisirs créatifs et un atelier de jardinage. Le Pied à l'Etrier propose du maraîchage, de l'entretien d'espaces verts et a un magasin de producteurs bio. Ces formations à des métiers permettent de réinsérer les personnes éloignées de l'emploi.

Dans les deux situations présentées, nous avons un accompagnement qui va au-delà d'une recherche d'emploi. Effectivement, l'emploi n'est pas la seule difficulté à laquelle font face les personnes qui viennent dans ces structures.

Ainsi, les associations proposent un suivi englobant le domaine professionnel ainsi que le social.

La réinsertion permet aux gens de lutter contre la précarité alimentaire par une amélioration des revenus mais aussi des liens sociaux. À première vue, bien que ces associations ne soient pas directement en lien avec l'alimentation, elles peuvent apporter un véritable soutien. Cet accompagnement professionnel permet également aux personnes de ne pas être isolées. Le retour vers le chemin de l'emploi est aussi un besoin pour certains de recréer des liens sociaux qui semblent essentiels pour une meilleure intégration et un épanouissement dans le monde professionnel.

« Vous êtes dans une structure d'insertion par l'activité économique. Donc on a plusieurs activités support pour lesquelles on embauche des personnes qui sont en difficulté sociale, socioprofessionnelle, qui manquent de ressources pour mettre en place un projet pro ou alors qui sont en reconversion professionnelle ou qui sont en grande difficulté sociale » (association).

« On essaie de les orienter, de leur trouver une formation, un stage, un métier. Et c'est un accompagnement global aussi. Parce qu'un jeune, il n'y a pas que l'emploi. Il y a le logement à côté. Il y a le permis de conduire (...) Vous avez aussi des problèmes personnels. Ils aiment bien avoir une écoute. Je pense que ça, c'est vraiment notre cœur de métier » (institution).

« Le but de l'atelier de remobilisation, c'est de remobiliser les gens vers l'emploi. On est sur aussi rompre l'isolement social » (association).



Lien social

Les associations et tiers lieux solidaires rencontrés sur le territoire agissent en grande partie sur les problématiques d'isolement social.

Cette dimension fait partie intégrante des facteurs de la précarité alimentaire. Par le biais d'événements ou d'ateliers, un lien peut être recréé : « **L'objet de notre association, c'est de créer et d'animer un lieu de rencontre et d'expérimentation** » (tiers-lieu). C'est le cas par exemple pour les bénévoles de l'HanGare qui organisent un réveillon solidaire pour toutes personnes qui ne peuvent/veulent pas passer ce soir de fête avec leurs familles :

« *On a eu des personnes isolées dans le sens où leur famille n'était pas disponible et qui se retrouvaient toutes seules pour Noël. On a eu deux familles fraîchement divorcées ou séparées et qui faisaient leur premier Noël rien qu'avec un enfant sans l'autre parent, et donc qui avaient besoin de quelque chose d'assez radicalement différent. On a eu aussi des gens qui étaient un peu déçus, voire écoeurés de... Des réveillons de Noël en famille avec une surabondance et des valeurs dans lesquelles ils ne se retrouvaient pas, qui avaient envie de rechercher d'autres types de relations* » (tiers-lieu).

Leur collaboration avec d'autres structures d'aide sociale leur permet de mieux connaître les publics de la précarité alimentaire. Par exemple, des repas sont préparés aux Paulissonnes tous les jeudis soir, en utilisant les produits biologiques et locaux issus de leur épicerie. La journée, les adhérent·es peuvent participer à divers ateliers et/ou cours (guitare, improvisation, cuisine...). Il en va de même dans les espaces mis à disposition par l'HanGare, qui peuvent « **accueillir dans pleins de domaines différents** » de manière gratuite : un espace de co-working au sein du café, des activités « **autour du prendre soin de soi, du bien-être** ».

Certaines actions visent directement à pallier les difficultés économiques ou de mobilité des personnes précaires, mais une grande partie des initiatives est portée par une volonté de création de lien social et d'intégration des personnes précaires et/ou discriminées.

« *Plusieurs fois dans l'année, si des personnes ont des besoins, ont un peu moins d'argent, ils peuvent payer une facture à vingt pour cent de la somme. Si une personne a des difficultés quelques fois dans l'année, elle ne paiera que un cinquième de la somme de ses courses* » (association).

Malgré ces tentatives, certaines structures peinent à toucher le public de la précarité alimentaire et reçoivent principalement des « habitué·es » qui, pour la plupart, ne semblent pas être directement concerné·es par ce problème. À plusieurs reprises, le manque de communication envers le public de la précarité alimentaire a été mentionné comme un frein à leur intégration dans les actions mises en place. Un·e bénévol·e dans un tiers-lieu nous explique que l'association a tenté d'attirer de nouveaux profils mais sans toujours y réussir : « **On a essayé de créer des événements, justement, pour la coupe du Monde (...), il y a eu une projection d'un match. Je crois qu'ils sont venus juste cette fois-là mais sinon ils ne viennent pas spécialement** ».

Sensibilisation

Bien que l'aspect économique soit l'une des problématiques principales de la précarité alimentaire, cela peut être aussi lié à un manque de temps ou à des habitudes alimentaires. Plusieurs initiatives visent alors à sensibiliser toutes les catégories de population, que ce soient les enfants ou les adultes. La sensibilisation constitue un moyen de lutte parmi d'autres contre la précarité, en témoignent les multiples initiatives à ce sujet.



A la cantine

Plusieurs élu·es ont évoqué la cantine comme moyen d'action pour agir sur la qualité des produits et sensibiliser les enfants à leur consommation.

D'une part, il s'agit de mieux nourrir les enfants. Des actions sont mises en œuvre en proposant des produits locaux et/ou bio par le biais de labels comme Ecocert ou encore de la loi EGALIM : « **On a demandé le label d'Ecocert, et ça fait partie des points positifs de notre cantine** » (élu·e). La cantine propose des produits de qualité aux enfants et valorise en même temps les producteur·rices locaux·les. D'autre part, il s'agit aussi de sensibiliser les enfants à l'alimentation. Tous·tes les élu·es rencontré·es nous ont parlé des formations des cantinier·ères, proposées par le PNR dans le cadre du PAT. Ces formations ont permis de mieux valoriser les produits et de les faire aimer aux enfants.

« *Le parc a fait des formations (...) Pendant une semaine, un formateur est venu montrer aux cuisinières comment on pouvait travailler les produits de saison. (...) Et l'action du PAT, ça nous a aidé, nous les élus, à faire avancer nos cuisinières, parce que quand on a des habitudes, tout va bien, on n'a pas trop envie de... Tandis que là, quand on se retrouve en groupe avec d'autres cuisinières, on se frotte un peu les épaules. On se dit, oui, je sais faire ça aussi, etc. Donc c'est une émulation, et ça a été très positif. Et donc, pour le moment, au niveau du PAT, on a un bon retour, avec les parents notamment, ça se passe bien aussi. Et du coup, on fait de l'éducation aux parents parce que les menus sont envoyés à l'école, qui les transmet aux parents* » (élu·e).



Au jardin

Une deuxième initiative sont les jardins partagés, qui permettent de sensibiliser aussi bien des enfants ou des jeunes, comme à la MFR, que des adultes, comme à l'AFAC24. Dans la commune de Chalais, le jardin partagé est présent depuis une vingtaine d'années et sert principalement pour les écolier·ères, bien que tout membre de la commune y soit le bienvenu. Ce jardin permet de sensibiliser les enfants, mais aussi de créer des événements :

« Il y a quelques années, un élu a eu l'idée de faire un potager communal. Pour fédérer les gens, pour se retrouver et pour la cantine bien sûr, pour associer l'école, les enfants à l'entretien de ce potager, à la plantation, etc. (...) On plante, on sème, on récolte et après, la cantinière prend les légumes pour la confection des repas. Ce n'est pas un gros volume, mais c'est toujours intéressant. Cette année, il y a 40 kilos de pommes de terre. (...) Il y a des choux rouges, des poireaux, des carottes, (...) Les enfants, ils vont en périscolaire, ils vont désherber, ils vont éventuellement planter, et ils sont très contents quand la cantinière leur dit que c'est un plat confectionné avec les légumes du potager, puisqu'ils ont vu comment ça a poussé, ils ont vu ce que c'était. » (élu·e).



En cuisine

Les ateliers de cuisine représentent une troisième forme de sensibilisation. Sur le territoire enquêté, nous avons identifié 6-7 ateliers en activité ou en projet. Ils visent à sensibiliser aux pratiques culinaires et à faire découvrir aux personnes de nouvelles recettes afin de mettre en valeur des produits de qualité. Par exemple l'association Le Pied à l'Etrier propose le « Resto éphémère » :

« (Prénom) voyait que les paniers de légumes à donner, qui sont gratuits, personne n'y mettait la main (...) Ils [les personnes en réinsertion] ne mangent pas de légumes, ou ils n'ont pas envie de cuisiner parce qu'ils sont tout seuls, ou ils ne savent pas comment cuisiner les légumes. Donc, elle a créé un truc incroyable qui s'appelle le resto éphémère. (...) Et donc, il y en a un qui a dit "Moi, j'aimerais que ça s'appelle « resto éphémère », parce que je voudrais qu'on fasse des recettes gastronomiques". Quitte à manger des légumes, autant que ce soit vraiment très très bons. Et éphémère, parce que c'est une fois par mois et qu'on ne savait pas trop combien de temps ça allait durer. »



Lors de notre travail de terrain, nous avons participé à un atelier de cuisine organisé et animé par Cécile Robert (PNR P-L) et Stéphanie Bomme-Roussarie (AgroBioPérigord).

Guidé·es par les encadrantes, nous avons préparé un repas à partir d'ingrédients de saison, issus de circuits courts et biologiques.

Cette expérience concrète nous a permis de mieux cerner l'articulation entre sensibilisation et sociabilisation à l'oeuvre lors de ces ateliers.

Ces différentes actions ont des difficultés à toucher un public très précaire et elles demandent un engagement important de la part des acteur·rices impliqué·es, mais elles restent des moyens indirects de lutter contre la précarité alimentaire. En effet, que la sensibilisation concerne les enfants lors du temps de cantine ou des adultes au travers de la pratique du jardinage et des ateliers de cuisine, ces moments d'échanges permettent de valoriser des produits de qualité et de faire connaître et aimer des produits qu'on n'a pas forcément l'habitude de consommer. De plus, les ateliers de jardinage et de cuisine apprennent à faire soi-même, qu'il s'agisse de faire pousser des légumes ou de cuisiner, ce qui a un côté valorisant et qui peut amener à une réelle prise de conscience de ce que chacun est capable de réaliser.





Agriculteurs·rices et magasins de producteurs

La lutte contre la précarité alimentaire ne se joue pas seulement à l'échelle individuelle.

Il s'agit en effet d'une problématique publique, qui doit trouver une réponse dans la transformation des systèmes alimentaires territoriaux. Les initiatives qui permettent de refaire le lien entre agriculture et alimentation au sein des territoires sont ainsi essentielles.

À Thiviers, la MFR propose aux agriculteur·rices actuel·les ou futur·es des formations courtes, portant sur des aspects techniques, mais également sur des thématiques plus spécifiques, comme le bien-être animal.

À l'échelle de la Dordogne, l'association AgroBio Périgord propose l'accompagnement des agriculteur·rices dans leur projet de fermes biologiques, afin de favoriser une agriculture nourricière locale et elle joue aussi un rôle de sensibilisation auprès des restaurants collectifs.

« *Nos actions portent depuis l'installation agricole, accompagner les porteurs de projets qui veulent s'installer, jusqu'à l'accompagnement des agriculteurs qui sont déjà en activité en bio ; accompagner ceux qui voudraient passer en bio, se convertir, qui sont en conventionnel et qui voudraient passer en bio.* » (AgroBio).

« *Toute l'année, on accueille des agriculteurs ou des chefs d'entreprise ou des salariés agricoles pour se former sur des thèmes plus courts* » (MFR).

Ces initiatives visent à favoriser la production de nourriture locale et de qualité sur le territoire, y compris pour les plus précaires.

Mais reste encore à savoir comment elle va arriver jusqu'à elles et eux : sur le territoire de la communauté de commune, plusieurs marchés et des magasin de producteurs sont présents. Pourtant, même si le marché semble le lieu de rencontre privilégié entre les producteur·rices et les consommateur·rices, ce n'est pas ici que, selon des producteur·rices rencontré·es, les publics identifiés comme précaires paraissent venir.

« *les marchés, c'est quand même un lieu de création de liens sociaux et les gens apprécient d'y venir* » (magasin de producteurs).

Autre lieu d'échanges et de partages, les magasins de producteurs, comme celui de Mialet ou de Thiviers. Ces deux structures proposent de privilégier des productions locales et/ou biologiques et peuvent lutter contre la précarité en proposant des actions concrètes.

Un premier exemple est celui des **paniers anti-gaspi** qui sont des paniers avec des produits alimentaires à date courte et qui doivent être mangés rapidement, proposés à moindre coût : « *C'est tout récent cette initiative de panier anti-gaspi. Parce qu'il y a des légumes qui sont entre deux, on ne peut pas les donner non plus parce qu'ils sont encore vendables. Et en même temps, tu ne peux pas les vendre plein pot parce qu'ils commencent à être un peu flétris, un peu abîmés. Donc on a suivi l'idée des paniers anti-gaspi qui se font déjà beaucoup ailleurs* » (magasin de producteurs). Même si ces paniers sont ouverts à tous·tes, ils peuvent profiter à des personnes précaires qui vont pouvoir acheter des produits à moindre coût. Comme le dit un·e enquêté·e : « *J'aimeerais autant que nos paniers anti-gaspi puissent aller à des personnes qui en ont besoin* » (magasin de producteurs).

Les **frigos solidaires** sont un deuxième exemple. Bien que les commerces rencontrés ne les proposent pas encore, ce projet est intégré dans la réponse au programme « Mieux manger pour tous » : les frigos solidaires « **sont placés devant un commerce, un restaurant, une association dans lesquels chacun peut apporter de la nourriture ou se servir librement et dignement** » (programme PAL : Mieux Manger pour Tous). Ce dispositif solidaire et participatif permet de répondre à un double enjeu : d'une part, lutter contre le gaspillage et, d'autre part, contre la précarité alimentaire.



Les limites observées dans la lutte contre la précarité alimentaire

Différentes manières d'appréhender la précarité alimentaire

« La précarité alimentaire, je crois que pour moi, c'est principalement de l'ordre économique » (producteur·rice).

« C'est ceux qui ne peuvent se nourrir qu'une fois par jour » (élu·e).

« La précarité, c'est ne pas avoir assez d'argent pour se nourrir » (association).

Comme ces citations le montrent, pour de nombreux·ses enquêté·es la précarité alimentaire est une problématique d'ordre essentiellement économique. Cette définition, qui met l'accent sur le budget dont les individus ou les ménages disposent pour acheter leur nourriture, correspond plutôt à l'idée d'insécurité alimentaire. Tout en étant pertinente dans certaines situations, elle a tendance à occulter la complexité de la précarité alimentaire, et notamment sa dimension multifactorielle. D'autres acteur·rices du territoire enrichissent cette définition en y associant la notion d'« éducation » voire d'« équilibre ». Ils et elles intègrent ainsi une dimension socio-culturelle qui expliquerait certains choix alimentaires au détriment d'autres.

« Il y a des gens qui se nourrissent mal, j'appelle ça de la précarité alimentaire aussi. Des gens qui vont mal manger alors que pour un même budget, ils pourraient mieux manger. Mais voilà, après là c'est un problème d'éducation » (élu·e).

« La précarité alimentaire, déjà c'est de ne pas pouvoir acheter de quoi faire un repas. Et selon moi, c'est aussi ne pas pouvoir acheter des aliments sains » (élu·e).

« La précarité alimentaire, ce n'est pas forcément le fait de ne pas avoir assez, suffisamment à manger, c'est parfois manger mal, pas du tout équilibré » (association).

Les différentes conceptions de la précarité dépendent du positionnement des acteur·rices, de leurs expériences et des publics avec lesquels ils et elles sont en relation. Néanmoins, cette hétérogénéité peut être considérée comme une limite dans la mesure où l'absence d'une définition partagée rend plus difficile l'élaboration de politiques, puis la construction et la coordination des actions à mener. De plus, très rares sont les personnes enquêtées – notamment parmi les élu·es – qui inscrivent la précarité alimentaire dans une perspective plus complexe et englobante, en intégrant notamment les enjeux de transformation du système alimentaire local et les actions politiques pouvant être menées en ce sens.

Une faible reconnaissance politique

Ces éléments conduisent à identifier une deuxième limite à la lutte contre la précarité alimentaire sur le territoire, soit la faible reconnaissance politique du phénomène. Malgré le contexte national marqué par une hausse des ménages ayant des fragilités socio-économiques, dans les territoires urbains comme ruraux, une partie des enquêté·es peine à reconnaître que cette problématique soit importante et présente dans les communes de la communauté de communes Périgord-Limousin. En effet, d'une part la précarité est parfois appréhendée comme une problématique urbaine et qui, si elle est présente dans les campagnes, relèverait majoritairement de personnes issues des espaces urbains. D'autre part, la possibilité de pouvoir autoproduire une partie de son alimentation est également considérée comme un facteur qui nuance la précarité alimentaire à la campagne. Dans ces deux approches, la tendance à simplifier et à invisibiliser la précarité alimentaire sur le territoire peut justifier que le sujet reste aux marges de l'agenda politique local.

« Ce n'est pas forcément une population locale d'ici. C'est des gens... c'est de la précarité importée. Parce que, parce qu'il y a le... Le système des logements sociaux... des gens qui sont sans emploi, on peut les mettre n'importe où, ça ne change rien » (élu·e).

« Dans les campagnes, un ancien agriculteur, il arrivera toujours à se faire son petit bout de jardin. Il arrive, même sans une grosse retraite, il arrive à se faire son petit jardin, il arrive à manger. Après, ceux qui sont villes, c'est parce que... Ils ne savent pas organiser leur alimentation, leur repas et tout. » (élu·e).

La précarité alimentaire, une « affaire de femmes »

La faible reconnaissance politique de la précarité alimentaire peut également être analysée à la lumière des acteurs directement impliqués... ou plutôt des actrices. La plupart des entretiens ont en effet été réalisés avec des femmes : des élues en charge de la politique sociale, des techniciennes dans les collectivités locales, des retraitées au sein des associations d'aide alimentaire, des jeunes femmes qui animent des tiers lieux... la lutte contre la précarité alimentaire sur le territoire semble essentiellement « une affaire de femmes ». Ce constat fait écho à des recherches récentes sur le rôle des femmes dans les espaces ruraux : employées dans les services publics, impliquées dans des associations, engagées dans du travail du care, les femmes « tiennent la campagne » (Orange et Renard, 2022), avec un travail souvent invisibilisé (bénévolat, volontariat, contrats précaires) ou des faibles rémunérations. Les secteurs d'emploi dans lesquels elles sont engagées ne reçoivent par ailleurs pas toujours une reconnaissance institutionnelle, comme ici pour la précarité sociale et alimentaire.

L'essoufflement des bénévoles

Une dernière limite, liée à la précédente, tient au fonctionnement associatif de nombreuses structures de lutte contre la précarité alimentaire. Leur fonctionnement repose principalement sur des bénévoles et les entretiens évoquent leur rôle essentiel mais également leur épuisement, qu'il soit physique (de nombreux·ses bénévoles sont âgé·es et engagé·es depuis plusieurs années) ou moral (face à la difficulté à toucher un public et à voir les effets de leurs actions).

Pour aller plus loin :

Orange S., Renard F., (2022). Des femmes qui tiennent la campagne, *La Dispute*

« **On est quand même quelques-uns. Après, vraiment actifs... (...) Là, il ne suffit pas d'être nombreux. Il faut juste avoir la motivation. On était deux ou trois à fond. Et après, l'idée c'est de trouver des gens pour tenir les permanences. Donc ça, c'est... C'est difficile de trouver... J'ai l'impression de quémander souvent. Je suis toujours en train de regarder le tableau s'il y a quelqu'un. Pour moi, l'idéal, ce serait bien qu'il y ait des gens qui s'engagent sur l'année ou sur six mois** » (association).

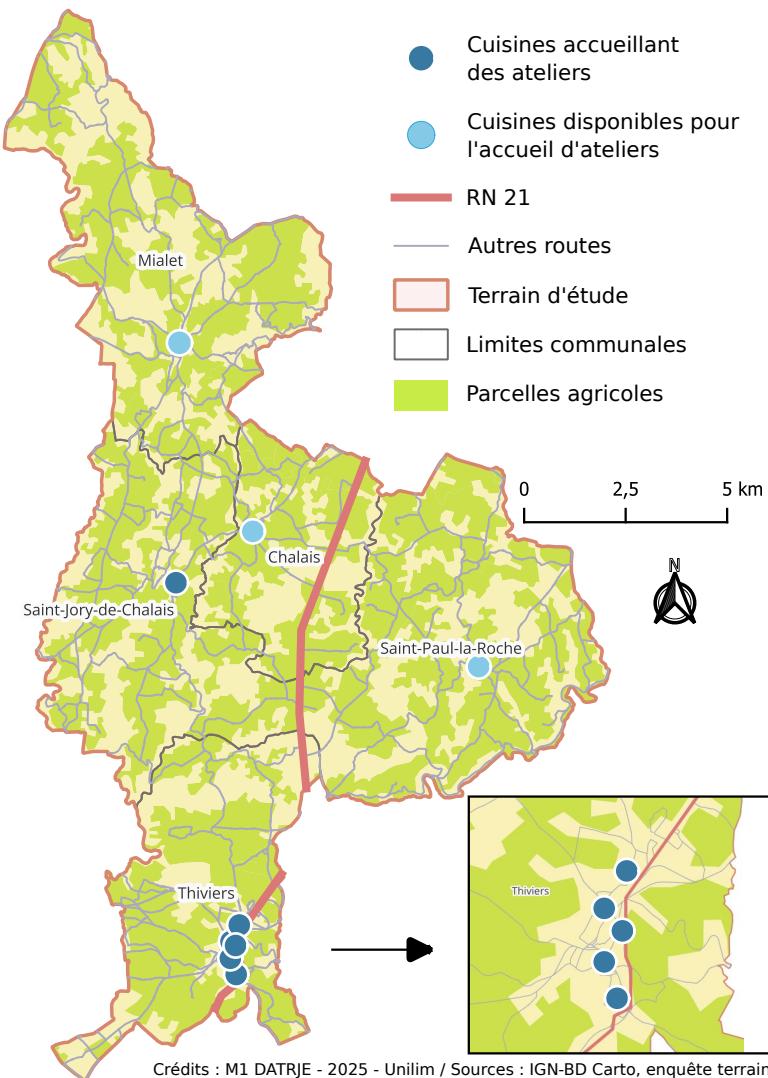
« **L'école, ils ont un jardin commun. Un jardin communal. Bon, ça va s'essouffler, parce que ça fait quand même 20 ans qu'il existe, ce petit jardin, et il y a de moins en moins de bénévoles** » (élue·e).

Des leviers pour renforcer les actions existantes

Coordonner les initiatives et en favoriser l'accès

La diversité des initiatives et des approches pour lutter contre la précarité alimentaire dans la communauté de communes Périgord-Limousin est une richesse pour le territoire. L'enjeu est alors de coordonner ces structures, afin de valoriser leur complémentarité et d'éviter une fragmentation rendant peu lisible les dispositifs existants. Le travail mené par le CIAS à travers la mise en réseau des acteur·rices et des projets représente un levier important qui pourrait se décliner en plusieurs volets.

Favoriser une meilleure interconnaissance entre les différent.es acteur·rices afin de permettre le développement de projets de coopération entre différentes structures. Les ateliers de cuisine par exemple, qui sont relativement répandus dans la communauté de communes, se trouvent en majorité concentrés autour de Thiviers. Face aux problématiques de mobilité évoquées plus haut, une meilleure répartition des ateliers sur le territoire, en utilisant les cuisines disponibles (salles des fêtes, cantines scolaires...) pourrait permettre de toucher un plus grand nombre de personnes.



Crédits : M1 DATRJE - 2025 - Unilim / Sources : IGN-BD Carto, enquête terrain

Visibiliser les lieux où se procurer les produits alimentaires, ainsi que la liste des producteur·rices auprès desquel·les utiliser des bons bonifiés du CIAS. Cela peut être facilité par un travail de communication autour de la localisation des points de vente, d'édition de livrets, flyers ou encore de contenus audiovisuels qui pourraient faciliter l'identification des producteur·rices et boutiques partenaires. De plus, il faudrait que l'on retrouve ces lieux sur l'ensemble des communes de l'intercommunalité, avec des types de produits diversifiés.

Les épiceries sociales itinérantes : en réponse à la problématique de mobilité en milieu rural, cette pratique innovante a commencé à se diffuser ces dernières années dans plusieurs départements. Dans l'Aude, le recours à l'itinérance a permis de faire face aux difficultés d'accès pour les bénéficiaires avec un camion aménagé permettant d'accéder à « un assortiment complet de produits, comme pour l'épicerie fixe : produits alimentaires, fruits et légumes bio et locaux, produits d'hygiène, produits d'entretien de la maison, matériel de cuisine etc ».

Pour aller plus loin :

<https://andes-france.com/nos-actions/les-epiceries-solidaires/epicerie-itinerante/>

Favoriser l'accessibilité et une meilleure inclusion des différents publics

Se poser la question de la mobilité, de l'accès et de l'inclusion des personnes permet de considérer la précarité alimentaire comme un phénomène systémique. Partant du constat que les différents ateliers proposés par les structures ne s'adressent pas forcément aux mêmes profils, l'attention à une plus grande inclusivité dans la manière de réfléchir aux contenus est importante pour atteindre cet objectif.

Des **dispositifs inclusifs** sont ainsi proposés par l'HanGare ou aux Paulissonnes, avec des espaces et des créneaux de garde aménagés pour accueillir les enfants, afin de permettre l'accès à des ateliers pour les parents seuls. Ce type d'aménagement permet un accès aux ateliers cuisine pour les familles monoparentales, qui sont parmi les profils identifiés comme plus vulnérables face à la précarité alimentaire. Ces initiatives ne s'adressent pas spécifiquement aux profils en situation de précarité alimentaire, mais constituent des moments de convivialité importants. En cela elles peuvent être des sources d'inspiration, pour développer des temps de rencontres et de sociabilités.

Pour aller plus loin :

Didier C., (2010). Jardins en partage. *Pour*, 2010/2 N° 205-206, p.285-290.

Paddeu F., (2019). Déchets, mauvaises herbes et plantes sauvages, *EchoGéo*, 47 | 2019, URL: <http://journals.openedition.org/echogeo/17788>

La Cantine, projet de solidarité alimentaire et de développement local à Nexon (87) (www.facebook.com/LaCantineNexon/)

Favoriser le lien social et la convivialité

Alimentation et convivialité

La convivialité constitue une entrée privilégiée dans la manière d'envisager les actions. Cela est particulièrement évident lors des ateliers cuisine, via la redécouverte du partage amené par la préparation et la dégustation d'un bon repas et un contexte favorable aux échanges entre et avec les participant·es, qu'ils ou elles soient ou pas en situation de précarité alimentaire. Cette approche est à privilégier par rapport à des communications qui se concentreraient sur le volet « sain et équilibré », qui risquent de représenter une injonction ou une forme de jugement sur les habitudes alimentaires de chacun.e.

Des initiatives qui mettent en lien la production, la récolte et la transformation

Relier toutes les étapes, depuis le jardin jusqu'à l'assiette, remet en jeu l'alimentation comme lieu du « vivre ensemble » et de la construction de lien social. Cette idée est déjà plus ou moins présente dans différentes initiatives existantes, comme la soupe populaire organisée à la MFR ou les repas à vocation conviviale, solidaire, accessible aux budgets modestes préparés à l'occasion de la cantine des Paulissonnes. Ces initiatives peuvent également favoriser la transmission de savoir-faire, par exemple autour des jardins partagés, moments de rencontres où « *on cultive autant les liens avec ses voisins que des salades ou des tomates* ».

Redécouverte du glanage et de la cueillette sauvage

Cette invitation à réinventer des usages, dans son caractère accessible à toutes et tous, peut amener à recréer du lien, dans le voisinage, ou avec des agriculteur·rices du territoire. Des expériences via la mise à disposition de haies fruitières, de vergers abandonnés, voire de fins de séries de production destinées au rebut, peuvent également être mises en lien avec des ateliers facilitant le partage de connaissances botaniques et culinaires.

Tendre vers une approche systémique

Des dispositifs expérimentés dans des territoires voisins peuvent aussi être des sources d'inspiration : par exemple, en matière de lutte contre la précarité alimentaire, la Banque Populaire de la Haute-Vienne a opéré un rapprochement avec des producteur·rices locaux·ales pour ses approvisionnements, pour permettre d'une part l'accès aux produits de qualité aux bénéficiaires des paniers alimentaires, et d'autre de répondre aux problématiques de producteur·rices locaux·ales.

Une des pistes ayant émergé durant les dernières années se trouve dans le mouvement pour la **Sécurité Sociale de l'alimentation**, dispositif qui pense l'alimentation comme un droit, au même titre que la santé, et qui permet de sécuriser un budget alimentaire pour tous·tes. Ces expériences sont conçues comme un système de dotation fixe par foyer et/ou par personne (en général équivalent à 150€ par mois) qui peut être dépensée sur des produits conventionnés. Élaboré à partir d'un cahier des charges précis (producteur·rices locaux·ales, pratiques respectueuses de l'environnement), ce mouvement est à l'origine de dispositifs expérimentés dans une vingtaine de communes en France, comme dans la petite ville de Cadenet (84) ou dans le village de Dieulefit (26). En réponse à l'enjeu de souveraineté alimentaire, le mouvement pour la sécurité de l'alimentation poursuit son objectif de faciliter l'accessibilité à une alimentation saine, locale et respectueuse de l'environnement.

Pour aller La « sécu de l'alimentation », on essaie ?, Podcast sur France Inter (<https://www.radiofrance.fr/>)
plus loin : franceinter/podcasts/serie-on-essaye-la-securite-sociale-de-l-alimentation)

Conclusion

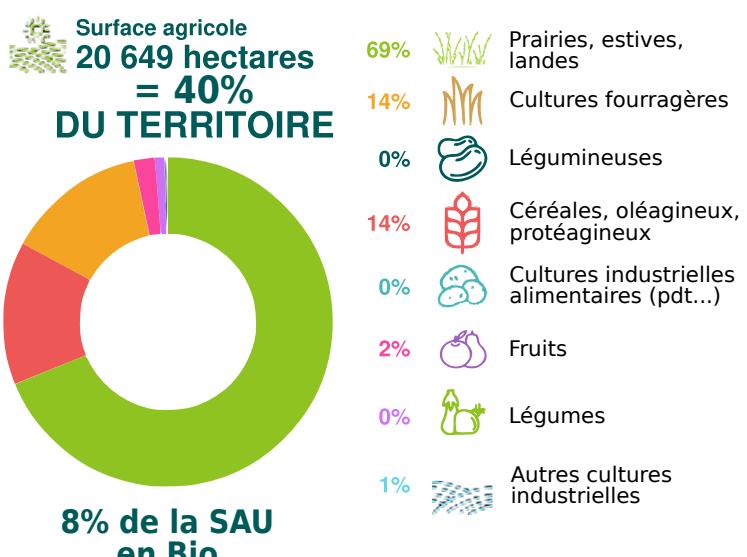
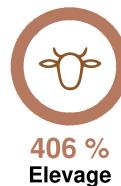
Les nombreux projets rencontrés sur le terrain permettent de replacer le programme Mieux Manger Pour Tous au centre d'une dynamique locale : la diversité des associations, des initiatives et des personnes qui s'intéressent à l'enjeu de la précarité alimentaire est une richesse, que le programme peut permettre de mieux coordonner en reliant les différentes propositions. Rassembler l'ensemble des maillons de la chaîne des acteur·rices territoriaux·ales peut constituer un défi, particulièrement en milieu rural, mais également une opportunité de faire émerger des pistes de travail et des grilles de lecture communes. Cependant, il est important de ne pas perdre de vue le temps long nécessairement amené par la construction de solutions autour de la question de l'accès à une alimentation saine, locale et durable, à destination de tous·tes. Il s'agit également de dépasser une perspective qui aborde la précarité alimentaire sous l'angle exclusif des politiques sociales, pour la replacer dans le contexte plus large de la transition des systèmes alimentaires : la lutte contre la précarité alimentaire passe alors – à l'échelle nationale – par une remise en cause de l'industrie agro-alimentaire et – à l'échelle locale – par des actions de relocalisation de l'alimentation, et ce d'autant plus dans des territoires ruraux, où les surfaces agricoles peuvent permettre une production locale et nourricière.

PARCEL : quel potentiel nourricier dans la communauté de communes Périgord-Limousin ?

PARCEL (www.parcel-app.org) est un outil web qui permet d'évaluer, pour un territoire donné, les surfaces agricoles nécessaires pour se nourrir localement, ainsi que les emplois agricoles et les impacts écologiques associés à d'éventuels changements de mode de production agricole.

Sur la communauté de communes Périgord-Limousin, la surface agricole représente 40% du territoire. On retrouve une production variée mais déséquilibrée en faveur de la production carnée.

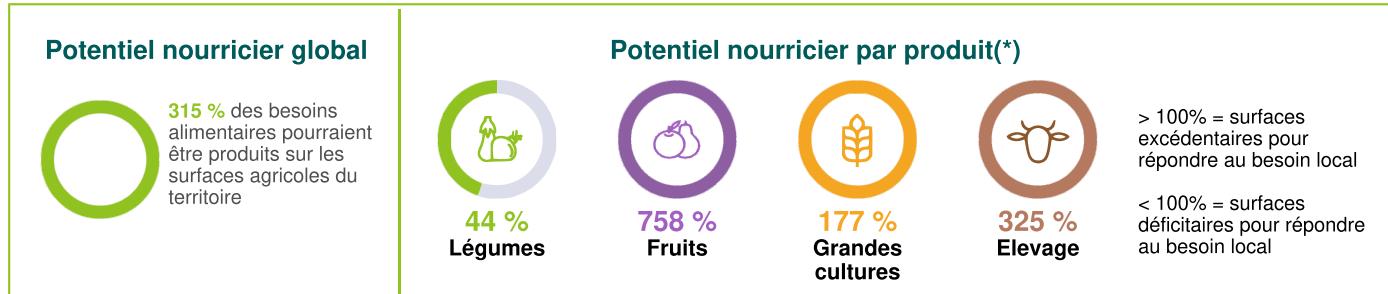
Potentiel nourricier par produit (*) aujourd'hui



> 100% = surfaces excédentaires pour répondre au besoin local

< 100% = surfaces déficitaires pour répondre au besoin local

Nous avons réalisé une simulation avec l'outil PARCEL pour une production 100% locale, en gardant le régime alimentaire actuel (sans diminuer la consommation de viande par exemple), puis nous avons augmenté la part de production biologique, que nous avons amené à 50%. Nous avons également choisi une réduction du gaspillage alimentaire de 90%. Les résultats de cette simulation montrent que le territoire est plutôt bien placé pour opérer une transition, avec un réel potentiel de souveraineté alimentaire : le potentiel nourricier de l'intercommunalité est en effet de 315%, ce qui représente beaucoup plus qu'à l'échelle globale de la France (110%). On observe que la communauté de communes Périgord-Limousin a un degré d'autonomie élevé sur l'élevage et les fruits, mais qu'il reste un potentiel à développer sur la production des légumes. De quoi encourager les initiatives agricoles sur le territoire et appeler à des politiques publiques qui puissent les accompagner et les soutenir !



Les productions agricoles des territoires sont en réalité utilisées pour partie sur le territoire et pour partie exportées. Il existe également d'importants flux d'imports pour répondre à la demande alimentaire globale.

(*) Le potentiel nourricier se fonde sur l'assoulement de cultures actuellement en place sur le territoire étudié :

- Un potentiel nourricier de 0% signifie que la production est actuellement inexistant sur le territoire et qu'il sera donc nécessaire de la mettre en place pour pouvoir répondre au besoin d'une alimentation locale.
- Un potentiel nourricier supérieur à 100 signifie, au contraire, que la production est actuellement déjà présente sur le territoire et qu'elle produit des quantités supérieures au besoin d'une alimentation locale.



Ce travail a été réalisé par les étudiant.es du master 1 Développement Alternatif des Territoires de l'Université de Limoges, promotion 2024-2025, dans le cadre de l'Atelier du Développement Alternatif.

Le groupe d'étudiant·es était composé de Mathilde BAGUET, Enora BOISSEUILH-MONTET, Anaëlle BOSSUET, Clara BREHARD, Antoine CATALOGNE, Antonio FANOMEZANTSOA, Edmond KAKMANI, Manon LAPLAUD, Estelle MATHIEU, Lison NEMBRINI, Célia VIZCAINO.

Travail encadré par Greta Tommasi et Julien Dellier (greta.tommasi@unilim.fr/julien.dellier@unilim.fr)

Nous remercions pour leur accompagnement Cécile Robert et Muriel Lehericy du PNR Périgord-Limousin, Stéphanie Bomme-Roussarie d'Agrobio Périgord et Emilie Rouleau du CIAS Périgord-Limousin.

